

venir par la limite d'âge) ou aussi une des cinquantaines de la révolution de l'agriculture et du regard porté sur celui-ci. « On est passé dit-il, de la révolution de l'agriculture et du regard porté sur celui-ci. » On est passé dit-il, de la révolution de l'agriculture et du regard porté sur celui-ci.

Anthony Favonille, épouse Leilhac, secrétaires adjoints, Loïc Bertrand trésorier adjoint. E

JUSTICE ET PARTAGE

Un atelier beauté inédit pour recouvrer l'estime de soi



AUX PETITS SOINS: Deux esthéticiennes aident chargées d'animer un atelier maquillage. Jeudi

Jeudi après-midi, à quelques jours de la Journée européenne des victimes (*), les membres de l'association Justice et partage ont innové.

Si leur rôle premier est de venir en aide aux victimes en leur proposant écoute, conseils et soutien, Marion Boudès, la directrice de la structure (membre de la fédération France Victimes) et son équipe ont tenu à offrir « un moment cocooning » à neuf femmes, toutes victimes de violences conjugales et/ou de harcèlement.

Pendant trois heures,

deux esthéticiennes de l'institut ponot Nordic Spa, chargées d'animer un atelier maquillage, ont été aux petits soins pour elles. Objectif : nourrir l'estime de soi de ces femmes. parfois « abîmées psychologiquement ».

Inédit, ce premier atelier bien-être, ouvert à tous hommes et femmes, pourrait bien ne pas être le dernier. A une seule condition : que la demande soit au rendez-vous.

Opération Cocooning (*) Initiée en 1996, la Journée européenne des victimes a lieu ce samedi. Elle vise à sensibiliser le grand public sur la situation des personnes victimes et la nécessité de leur offrir de l'aide.

bon émissaire. Un fossé s'est creusé entre les urbains et les ruraux, que le

Anthony Favonille, épouse Leilhac, secrétaires adjoints, Loïc Bertrand trésorier adjoint. E

MAZEYRAT-D'ALLIER ■ Deux mois ferme pour avoir tiré un coup de feu

« Je n'aurais pas tiré sur mon fils »

Droit face aux juges, la quinquagénaire, petites lunettes sur le nez, fait preuve d'un calme olympien à la barre du tribunal pour.

Ce jour-là, le chauffeur de poids-lourd au chômage, domicilié à Mazeyrat-d'Allier, a montré un tout autre visage. Celui d'un homme « jaloux », impulsif et « violent ». Alors qu'il bricolait dans le garage, son fils (âgé de 19 ans, NDLR) l'a interrompu et enjoint d'arrêter de harceler sa mère, « partie en week-end pour se reposer » (*).

Carabine 22 long rifle

« Il m'a attrapé par le col et m'a plaqué contre le mur. Ça m'a mis en colère. Je suis sorti et j'ai tiré », relate le prévenu. La balle de la carabine 22 long rifle - cadeau d'un petit pépé du village - des dizaines d'années - plus tôt - est allée se loger dans une poutre en bois, à quelques mètres du jeune homme qui venait de tourner les



DISPOSITIF. Un important dispositif de gendarmerie avait été déployé dans le village de Rallenc, sur la commune de Mazeyrat-d'Allier. PHOT. JOURNAL D'ALLIER

notamment interdit d'entretenir en contact avec son fils

Les deux mois de détention ont été « durs », dit-il, mais bénéfiques. « Après ça, je me suis fait soigner », lâche le prévenu, sur la voie de la rédemption. « Il a franchi la ligne mais a su se prendre en main », souligne à son tour, son avocat, Me Chambon.

A l'issue des débats, l'auteur du coup de feu a

écopé de sa toute première condamnation : dix mois d'emprisonnement dont huit assortis d'un sursis avec une mise à l'épreuve (d'une durée de deux ans), conformément aux réquisitions du parquet. Il lui est désormais interdit de détenir une arme et ce, pendant les cinq prochaines années. (*) Elle aurait reçu, ce jour-là, cinquante-sept sms et appels. Certains messages contenaient des menaces de mort.